

fer concédé postérieurement au 1^{er} janvier 1836 (*affaire SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DE SAINT-ÉTIENNE contre SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE LA PETITE-RICAMARIE*); X, 45.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 5 décembre 1890 (*chambre criminelle*). Mines; accident; responsabilité des ingénieurs de la Compagnie exploitante (*affaire P..., V..., H...*); X, 348.

DIX-SEPTIÈME SECTION

ARRÊTS DE COURS D'APPEL

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 30 août 1820. Mines; ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire DUBOUCHET ET MASSADIER contre CROZIER ET C^{ie}*) [Compagnie de Firminy et Roche-la-Molière]; III, 203.

— 17 août 1825. Angers. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil d'Angers du 28 décembre 1824 (*Voir infra*, p. 150).

— 20 avril 1831. Bourges. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Nevers du 14 janvier 1829 (*Voir infra*, p. 150).

— 5 décembre 1838. Douai. Recherches de mines; ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire DECOSTER contre DANCOISNE*); III, 216.

— 19 février 1841. Lyon. Caractère de divisibilité des redevances tréfoncières (*affaire BEAUJELIN ET CONSORTS contre VERLOCHÈRE ET C^{ie}*); V, 215.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL, de Lyon, du 11 février 1842. Caractère de divisibilité des redevances tréfoncières (*affaire BEAUJELIN ET CONSORTS contre VERLOCHÈRE ET C^{ie}*); V, 216.

— 13 juillet 1843. Lyon. Caractère de divisibilité des redevances tréfoncières (*affaire BEAUJELIN ET CONSORTS contre VERLOCHÈRE ET C^{ie}*); V, 218.

— 17 mai 1844. Lyon. Indivisibilité, à l'égard des débiteurs, des redevances tréfoncières; solidarité des codébiteurs de ces redevances (*affaire ALBERT ET PERRET contre NOVALLET*); VI, 345.

— 29 décembre 1846. Lyon. Caractère mobilier des redevances tréfoncières (*affaire CHOL contre FLACHAT*); V, 220.

— 9 février 1847. Lyon. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne du 17 juin 1846 (*Voir infra*, p. 150).

— 7 décembre 1849. Lyon

Mines; Ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire NICOLAS contre COMPAGNIE DE LA SIBERTIÈRE*); III, 222.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Dijon, du 3 mai 1850. Mines; ouverture d'un puits dans un terrain appartenant au concessionnaire et situé à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire COMPAGNIE DES MINES DE BLANZY contre THOMASSET*); III, 218.

— 13 juillet 1853. Dijon. Mines; ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire NICOLAS contre COMPAGNIE DE LA SIBERTIÈRE*); III, 226.

— 14 mars 1857. Lyon. Redevances tréfoncières pouvant résulter de conventions privées et antérieures à la loi du 24 avril 1810 (*affaire CHIRAT de SOUZY contre du FENOYL*); V, 226.

— 12 mai 1857. Douai. Occupation temporaire de terrains pour travaux de mines; indemnité préalable; distinction entre les explorateurs et les concessionnaires (*affaire DELTOMBE-FOURNIER contre COMPAGNIE DES MINES d'ANZIN*); I, 233.

— 20 août 1858. Dijon. Mines; ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire GUILLARD contre CHAMUSSY ET C^{ie}*); III, 231.

— 27 juin 1868. Nancy. Mines; ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire THIÉRY contre COMPAGNIE DE VÉZIN-AULNOYE*); III, 238.

— 17 juin 1869. Lyon. Mines; caisses de secours; allocations aux victimes d'accidents (*affaire*

VALOUR contre CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE SAINT-ÉTIENNE); III, 38.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 7 juillet 1869. Caisse de secours; cessation d'allocations (*affaire BARLET contre NAN et C^{ie}* [SOCIÉTÉ DES MINES DE VILLEBOEUF]); IV, 319.

— 24 décembre 1873. Dijon. Concessions de mines limitrophes. Investison; empiètement; fixation de l'indemnité (*affaire HUBINET DE SOUBISE contre BATAULT, DÉRUTY ET SAVERON*); II, 94.

— 1^{er} avril 1874. Dijon. Caractère juridique d'une société minière qui outre l'exploitation des houillères, la vente et le transport des produits, se livre à des opérations se rattachant à l'industrie des charbons (*affaire TYRODE contre COMPAGNIE ANONYME DES HOUILLÈRES DE LA SAÔNE ET DU RHÔNE substituée à LA SOCIÉTÉ ANONYME DES HOUILLÈRES DE FORGES ET DU MARTRAT*); I, 211.

— 26 juin 1877. Dijon. Concessions voisines; inondation; règlement de l'indemnité due pour épuisement; compétence (*affaire BATAULT, DÉRUTY ET SAVERON contre ALEXANDRE BARET ET REVENU*); II, 101.

— 18 février 1879. Dijon. Mines; concessions voisines. Dommages superficiels; tarissement de puits (*affaire époux GRILLOT contre DÉRUTY*); II, 110.

— 14 novembre 1879. Nîmes. Caractère juridique d'une Société minière se livrant en même temps à des opérations commerciales (*affaire CASTAN DE LA ROQUE contre SOCIÉTÉ ANONYME DES*

CHARBONNAGES DE MONDRAGON); II, 385.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Caen, du 17 mars 1880. Accident d'appareil à vapeur; question de responsabilité (*affaire AUPÉE contre FAUVEL ET LEHUGEUR*); II, 372.

— 12 février 1881. Nancy. Marché de fournitures; morcellement d'une concession de mines de sel résultant de l'autorisation, donnée à un tiers, d'extraire l'eau salée (*affaire SOLVAY ET C^{ie} contre OCTOBON ET C^{ie}*); VI, 187.

— 9 février 1882. Montpellier. Occupation temporaire de terrains pour travaux de mines; notification de l'arrêté d'autorisation; indemnité préalable. Distinction entre les explorateurs et les concessionnaires (*affaire SOCIÉTÉ J. HOLTZER ET C^{ie} contre SOCIÉTÉ DES MINES DE FILLOLS*); I, 237.

— 1^{er} mars 1882. Lyon. Mines; concessions voisines; épuisement de l'eau se déversant de l'une dans l'autre; indemnité due, nonobstant l'abandon de l'exploitation de la mine auteur du dommage (*affaire SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE SAINT-ETIENNE contre COMPAGNIE DES MINES DE MONTHIEUX*); II, 367.

— 7 mars 1882. Pau. Mines; ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire DE GRIMALDI contre FOURCADE*); III, 250.

— 11 mars 1882. Amiens. Travail de nuit des enfants dans les mines; question d'application de la loi du 19 mai 1874 (*affaire BUREAU*); I, 209.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL d'Alger, du 15 mai 1882. Interprétation donnée par le Conseil d'Etat d'une clause d'une ordonnance de concession de mines; doute subsistant; nouveau renvoi au Conseil d'Etat (*affaire JUMEL DE NOIRETERRE contre COMPAGNIE DE MOKTA-EL-HADID*); II, 418.

— 9 juin 1882. Lyon. Dommages causés par des travaux de mines à un chemin de fer antérieurement à 1856; responsabilité de l'exploitant de la mine (*affaire COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE P.-L.-M. contre SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE RIVE-DE-GIER*); IV, 246.

— 27 juin 1882. Paris. Caractère civil d'une société minière, nonobstant sa forme commerciale (*affaire SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE FAYT ET BOIS-D'HAISNES*); II, 386.

— 30 juin 1882. Aix. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal correctionnel de Marseille du 30 mai 1882 (*Voir infra*, p. 153).

— 4 juillet 1882. Montpellier. Redevances tréfoncières s'appliquant à un immeuble dotal; inaliénabilité de ces redevances. Prescription résultant de l'article 2277 du Code civil inapplicable aux redevances tréfoncières (*affaire époux CAPELE contre SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE L'AVEYRON*); V, 229.

— 26 février 1883. Rennes. Accident; négligence de l'exploitant insuffisamment prouvée (*affaire BRÉTÉCHÉ contre PERROUIN*); VII, 261.

— 29 mars 1883. Paris. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de

Corbeil du 25 mai 1882 (*Voir infra*, p. 153).

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Chambéry, du 13 avril 1883. Accident de carrière; responsabilité de l'exploitant (*affaire FONTGEALLAZ contre CLARO*); II, 381.

— 21 avril 1883. Nîmes. Accident de machine; travail des enfants dans les manufactures (*affaire OLIVE*); II, 377.

— 24 mai 1883. Pau. Mines de sel; ouverture d'un puits sans autorisation; action civile intentée par un concessionnaire voisin (*affaire DE GRIMALDI contre FOURCADE*); III, 283.

— 3 janvier 1884. Lyon. Concessions de mines; investissements; dommages en résultant; compétence (*affaire COSTE, CLAVEL ET C^{ie} ET SOCIÉTÉ ANONYME DE RIVE-DE-GIER contre COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER P.-L.-M.*); III, 325.

— 24 janvier 1884. Grenoble. Caractère non commercial des recherches de mines (*affaire JACOMETTI contre PIRET*); III, 276.

— 5 mars 1884. Douai. Caractère juridique d'un règlement intérieur de mine approuvé par le préfet (*affaire JOUGLET*); IV, 70.

— 7 mai 1884. Lyon. Mines; concessions voisines; empiètement; vol de charbons; III, 414.

— 28 mai 1884. Douai. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Douai du 18 février 1884 (*Voir infra*, p. 154).

— 29 mai 1884. Lyon. Accident; imprudence de la victime

(*affaire SUREL contre SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE SAINT-ETIENNE*); VII, 265.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 20 juin 1884. Redevances tréfoncières; convention entre le concessionnaire de la mine et le redevancier tréfoncier; interprétation des actes administratifs relatifs à ces redevances (*affaire ARGAUD contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLLIÈRE ET FIRMINY*); VII, 186.

— 21 juin 1884. Paris. Caractère juridique d'une société minière qui se proposait accessoirement dans ses statuts la construction et l'exploitation d'un chemin de fer (*affaire PEUDRIÉ contre SOCIÉTÉ DES MINES DE DIÉLETTE*); IV, 267.

— 26 août 1884. Chambéry. Accident de carrière imputable à l'exploitant; responsabilité civile de ce dernier, nonobstant le paiement du montant d'une assurance sur la personne de la victime (*affaire V^{re} TABERLET contre UHLER*); V, 298.

— 24 juin 1885. Paris. Contrat de vente du minerai à extraire d'une concession de mines; appréciation de la portée de ce contrat (*affaire COMPAGNIE DES FORGES DE CHÂTILLON ET COMMENTRY, ET COMPAGNIES DU GAZ ET DES HAUTS FOURNEAUX DE MARSEILLE contre AMIGUES ET JEAN-SOULIN*); V, 289.

— 26 juin 1885. Rouen. Appareils à vapeur placés à bord des bateaux à voiles naviguant sur mer; non application de l'ordonnance du 17 janvier 1846 et de la loi pénale du 21 juillet 1856 (*affaire LEVACHER*); IV, 276.

— 21 août 1885. Nancy. Minière superposée à une mine

concedée; empiètement; sursis à statuer sur le fond de l'affaire jusqu'à la délimitation, par l'autorité administrative, de la mine et de la minière (*affaire* JOHN COCKERILL contre SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE SAULNES); V, 332.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 6 novembre 1885. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne du 30 juin 1884 (*Voir infra*, p. 154).

— 21 novembre 1885. Lyon. Mines; redevances tréfoncières; interprétation des actes administratifs relatifs à ces redevances (*affaire* époux FULCHIRON-RULLIÈRE contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLLIÈRE ET FIRMINY); X, 351.

— 21 décembre 1885. Douai. Accident de mine survenu au cours du transport des ouvriers dans leurs chantiers; question de la responsabilité du patron (*affaire* MAGNIEZ contre COMPAGNIE DES MINES DE BRUAY); V, 303.

— 6 janvier 1886. Lyon. Mines; dégradations à la surface provenant d'anciens travaux; responsabilité de l'exploitant actuel; terrains acquis pour les besoins de l'exploitation (*affaire* GRIOT contre COMPAGNIE DES MINES DE LA PORCHÈRE); VIII, 41.

— 19 janvier 1886. Alger. Caractère juridique d'un permis de recherches accordé par l'autorité administrative (*affaire* CABARROC contre TERRAILLON); VI, 277.

— 5 mai 1886. Chambéry (arrêt rendu par défaut). Mines; dommages à la surface (*affaire* EXCOFFIER contre COMPAGNIE DES MINES DE LA MAURIENNE); VII, 48.

— 23 novembre 1886. Lyon.

Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne, du 15 mai 1884 (*Voir infra*, p. 154).

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Douai, du 15 décembre 1886. Caisse de secours; réduction de pensions accordées; compétence de l'autorité judiciaire pour déterminer la quotité des allocations (*affaire* DEPRETZ contre BUREAU, ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE DE SECOURS DE VENDIN-LÈS-BÉTHUNE); VIII, 268.

— 27 décembre 1886. Douai. Accident de mine; responsabilité pénale d'un porion en cas d'ordres contraires aux règlements (*affaire* HELBECQUE et DESCODIN); VI, 239.

— 8 février 1887. Chambéry. Mines; dommages à la surface; compétence des tribunaux civils ordinaires (*affaire* EXCOFFIER contre COMPAGNIE DES MINES DE LA MAURIENNE); VII, 50.

— 5 mai 1887. Limoges. Caractère successif de la contravention résultant du défaut de déclaration d'une chaudière à vapeur; VIII, 48.

— 18 mai 1887. Nîmes. Accident de mine; défaut de précautions de la part de la Compagnie exploitante; responsabilité civile de celle-ci (*affaire* MARTINEAU contre COMPAGNIE HOULLÈRE DE BESSÈGES); VII, 274.

— 2 juin 1887. Lyon. Confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne, du 22 avril 1885 (*Voir infra*, p. 155).

— 6 juin 1887. Douai. Accident de carrière; faute de l'exploitant et imprudence de la

victime; responsabilité partagée (*affaire* V^{rs} PLOUVIEZ contre OBŒUF); VII, 277.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Paris, du 29 juin 1887. Carrière à ciel ouvert; contravention; incompétence de la juridiction correctionnelle; VII, 385.

— 30 juin 1887. Lyon. Empiètement d'une exploitation sur une concession voisine; soustraction de charbon; prescription de l'action civile; redevances tréfoncières afférentes au charbon enlevé (*affaire* SOCIÉTÉ DES HOULLÈRES DE SAINT-ETIENNE contre SCHNEIDER ET C^{ie}); VI, 283.

— 8 février 1888. Lyon. Mines; dommages à la surface provenant d'anciens travaux (*affaire* JAVELLE contre COMPAGNIE DES MINES DE BEAUBRUN); IX, 155.

— 18 février 1888. Douai. Mines; occupations de terrain; indemnité au double (*affaire* SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS contre LES HOSPICES DE LENS); VII, 346.

— 2 mars 1888. Lyon. Mines; dommages à la surface; responsabilité du concessionnaire actuel (*affaire* GARNIER contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLLIÈRE ET FIRMINY); VIII, 50.

— 18 mai 1889. Paris. Carrière souterraine; contravention résultant d'un empiètement sous la zone de protection d'un chemin vicinal; compétence de la juridiction correctionnelle; VIII, 217.

— 29 juillet 1889. Bordeaux. Carrière souterraine; accident; frais des travaux de sauvetage exécutés par l'Administration (*affaire* IMBERT, exploitant de carrières à Chancelade, contre L'ÉTAT); VIII, 247.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 30 octobre 1889. Mines; dommages à la surface provenant d'anciens travaux (*affaire* CONSORTS GAUCHER contre COMPAGNIE DES MINES DE BEAUBRUN); IX, 159.

— 14 juin 1890. Montpellier (arrêt rendu par défaut). Mines; accident; responsabilité des ingénieurs de la Compagnie exploitante (*affaire* B...); X, 342.

— 14 juin 1890. Montpellier. Mines; accident; responsabilité des ingénieurs de la Compagnie exploitante (*affaire* P..., V..., H...); X, 345.

— 10 juillet 1890. Lyon. Caisse de secours; cessation des allocations pour cause de ressources équivalentes acquises au pensionné (*affaire* CROZET contre COMPAGNIE DES MINES DE MONTRAMBERT); IX, 514.

— 8 août 1890. Montpellier. (rendu sur opposition à l'arrêt du 14 juin 1890). Mines; accident; responsabilité des ingénieurs de la Compagnie exploitante (*affaire* B...); X, 343.

— 26 mars 1891. Lyon. Cession de mines; cession; validité (*affaire* SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE RIVE-DE-GIER contre SOCIÉTÉ CIVILE DES MINEURS DU GIER); X, 402.

— 29 avril 1891. Dijon. Mines; redevances tréfoncières; interprétation des actes administratifs relatifs à ces redevances (*affaire* CONSORTS ARGAUD contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLLIÈRE ET FIRMINY); X, 359.

— 23 juillet 1891. Douai. Mines; occupations de terrains; application des articles 11 et 43

de la loi des 21 avril 1810-27 juillet 1880 (*affaire* COMPAGNIE DES MINES DE COURRIÈRES contre DARLEUX ET CONSORTS); X, 412.

DIX-HUITIÈME SECTION

JUGEMENTS DE TRIBUNAUX

JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL de Saint-Etienne, du 30 décembre 1849. Mines; ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* DUBOUCHET ET MASADIER contre CROZIER ET C^{ie} [COMPAGNIE DE FIRMINY ET ROCHE-LA-MOILLÈRE]); III, 202.

— 28 décembre 1824. Angers. Mines; ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* V^o MOREAU contre POULET ET BERTHAULD); III, 208.

— 14 janvier 1829. Nevers. Occupation temporaire de terrains pour travaux de mines. — Indemnité préalable (*affaire* PRINET contre COMPAGNIE DES MINES DE DECIZE); I, 232.

— 14 août 1829. Saint-Etienne. Mines; ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations; galeries poussées au-dessous des mêmes bâtiments (*affaire* héritiers PICARD contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOILLÈRE ET FIRMINY); III, 210.

— 24 août 1838. Douai. Recherches de mines; ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* DECOSTER contre DANCOISNE); III, 215.

JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL de Saint-Etienne, du 27 juin 1839. Caractère de divisibilité des redevances tréfoncières (*affaire* BEAUJELIN ET CONSORTS contre VERLOCHÈRE ET CONSORTS); V, 213.

— 7 juin 1841. Saint-Etienne. Caractère de divisibilité des redevances tréfoncières (*affaire* BEAUJELIN ET CONSORTS contre VERLOCHÈRE ET CONSORTS); V, 215.

— 17 janvier 1843. Saint-Etienne. Indivisibilité à l'égard des débiteurs des redevances tréfoncières; solidarité des co-débiteurs de ces redevances (*affaire* ALBERT ET PERRET contre NOVALLET); VI, 342.

— 23 janvier 1843. Saint-Etienne. Caractère de divisibilité des redevances tréfoncières (*affaire* BEAUJELIN ET CONSORTS contre VERLOCHÈRE ET CONSORTS); V, 217.

— 1^{er} avril 1846. Saint-Etienne. Caractère mobilier des redevances tréfoncières (*affaire* CHOL contre FLACHAT); V, 219.

— 17 juin 1846. Saint-Etienne. Caractère mobilier des rede-

vances tréfoncières (*affaire* HEURTIER ET C^{ie} contre MARTIN-PASSERAT ET CONSORTS); V, 223.

JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL de Saint-Etienne, du 30 août 1847. Caractère mobilier des redevances tréfoncières (*affaire* ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT contre COMPAGNIE DES HOUILLÈRES DE LA CHAZOTTE); V, 222.

— 23 mars 1849. Saint-Etienne. Mines; ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* NICOLAS contre COMPAGNIE DE LA SIBIÈRE); III, 221.

— 28 décembre 1849. Chalon-sur-Saône. Mines. Ouverture d'un puits dans un terrain appartenant au concessionnaire et situé à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* COMPAGNIE DES MINES DE BLANZY contre THOMASSET); III, 217.

— 4 juin 1856. Lyon. Redevances tréfoncières pouvant résulter de conventions particulières et antérieures à la loi du 21 avril 1810 (*affaire* CHIRAT DE SOUZY contre DU FENOYL); V, 225.

— 13 juillet 1858. Mâcon. Mines. Ouverture de puits à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* GUILLARD contre CHAMUSSY ET C^{ie}); III, 230.

— 28 août 1867. Nancy. Mines. Ouverture de travaux à moins de 100 mètres d'habitations (*affaire* THIÉRY contre SOCIÉTÉ DE VÉZIN-AULNOYE); III, 235.

— 10 décembre 1868. Saint-Etienne. Mines; caisses de secours; allocations aux victimes d'accidents (*affaire* VALOUR contre CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

CAISSE DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE SAINT-ETIENNE); III, 38.

JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL de Saint-Etienne, du 7 avril 1869. Caisse de secours; cessation d'allocations (*affaire* BARLET contre NAN ET C^{ie} [Société des mines de Villebœuf]); IV, 319.

— 25 juin 1872. Saint-Etienne. Mines; redevances tréfoncières; convention entre le concessionnaire et le redevancier tréfoncier (*affaire* époux FULCHIRON-RULLIÈRE contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOILLÈRE ET FIRMINY); X, 350.

— 15 avril 1873. Autun. Concessions de mines limitrophes. Investition; empiètement, fixation de l'indemnité (*affaire* HUBINET DE SOUBISE contre BATAULT, DÉRUTY ET SAVERON); II, 89.

— 18 août 1873. Chalon-sur-Saône. Caractère juridique d'une société minière qui, outre l'exploitation des houillères, la vente et le transport des produits, se livre à des opérations se rattachant à l'industrie des charbons (*affaire* TYRODE contre LIONNET, directeur de la SOCIÉTÉ ANONYME DES HOUILLÈRES DE FORGES ET DU MARTRAT); I, 210.

— 21 novembre 1876. Autun. Concessions voisines; inondation; règlement de l'indemnité due pour épuisement; compétence (*affaire* BATAULT, DÉRUTY ET SAVERON contre ALEXANDRE BARET ET REVENU); II, 98.

— 20 mars 1877. Autun. Concessions voisines; anticipation; redevances; dommages superficiels; tarissement de puits (*affaire* BATAULT, DÉRUTY ET SAVERON contre GRILLOT); II, 103.